

M VIDAL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 6 septembre 2024 sous réserves d'incidents

**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)
15 rue Armand de Pontmartin**

ENVOI EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 06.03.2018, M. Marcel Émile VIDAL, veuf de Mme Odile Denise CLAVEL, dt à AVIGNON (84000) 14 rue Flammarion. Né à AVIGNON (84000) le 23 septembre 1934. Décédé à AVIGNON (84000) le 5 juillet 2024 A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament contenant saisine reçu par Me Olivier JULIEN, Notaire associé à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin le 03.09.2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 6 septembre 2024

chargé du règlement de la succession : Me JULIEN, notaire sus désigné CRPCEN 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession